



Les genereux sentimens de la noblesse françoise, contre le mauvais gouvernement de l'estat

<https://hdl.handle.net/1874/363111>

LES GENEVEUX

SENTIMENS

DE LA

NOBLESSE FRANCOISE,

CONTRE

LE MAUVAIS GOUVERNEMENT

DE L'ESTAT,

PAR VN MINISTRE
ESTRANGER.



A PARIS,

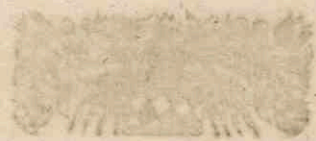
Chez DENYS LANGLOIS, au mont S. Hilaire,
à l'Enseigne du Pelican.

M. DC. XLIX.

8 Mo

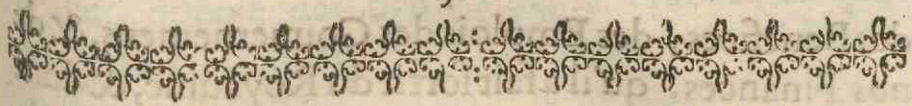
LES GENEVEUX
SENTIMENS
DE LA
NOBLESSE
FRANCOISE
CONTRE
LE MAUVAIS GOUVERNEMENT
DE L'ESTAT.

PAR UN MINISTRE
ESTRANGER.



A PARIS,
Chez DENYS LANGLOIS, au Salon de l'Hotel de la Reine, au Palais National, ci-devant de Versailles.

M. DC. XLIX.



LES GENEREVX SENTIMENS de la Noblesse Françoise, sur le mauuais gouvernement de l'État.

Par vn Ministre Estranger.



L n'y a personne qui ne sçache que Dieu nous ayant fait naistre soubs le Gouvernemenent d'vn Roy, ce seroit vn crimé qu'on ne pourroit assez punir, que de manquer à luy rendre l'obeyssance que nous luy deuons : Aussi nous ne croyons pas qu'il y ait vn seul François qui veuille contreuvenir à vne chose si iuste & si raisonnable, & qui ne répandist de bon cœur iusques à la derriere goutte de son sang pour le seruice de sa Majesté; Mais d'obeyr aueuglement à des personnes estrange-res, qui abusant de son autorité continuënt la guerre pour ruiner ses Sujets, Cela est contre la raison : Neantmoins il n'est que trop vray que par la lâcheté & bassesse de cœur de quantité de François, vn Italien, à la honte de toute nostre Nation, est Sur-Intendant de l'Educatiõ du Roy : & s'estant rendu Maistre de son Estat, par la perfidie & par la trahison de ceux qui y tiennent les premiers rangs & les premieres charges, s'oppose hautement à vne paix que toute l'Europe demande auec passion; dispose absolument

des Benefices, des Emplois des Gouvernemens, & de nos Finances, qu'il a fait sortir du Royaume, & dont il s'est enrichy; de sorte qu'estant nay avec peu de bien, il est deuenu vn des plus riches du monde, & avec vne impudence qui n'est quasi pas imaginable, a persecuté & fait emprisonner des Princes, quantité d'Officiers de Compagnies Souueraines, & interdit les Maistres des Requestes, parce qu'ils sont resolu de ne faire plus de lâcheté que beaucoup de leur Corps ont fait autrefois: C'est ce qui nous oblige à faire cette declaration, afin que toute la terre connoisse que si il y a des François qui ayent l'ame assez basse pour le souffrir, il y'en a cent mille contre vn qui ont assez de vertu, de courage, & de generosité, pour l'empêcher: Mais auparauant que d'entreprendre vne chose si raisonnable, Nous auons estimé qu'il estoit à propos de supplier tres-humblement Monseigneur le Duc d'Orleans, & Monsieur le Prince, de se souuenir qu'ils sont Princes du Sang, & qu'en cette qualité ils sont obligez pour l'interest de l'Estat d'en maintenir les Loix fondamentales, si ils n'ont renoncé absolument à l'honneur; Car encore que les Peuples, qui de leur bon gré, & de leur propre autorité, ont mis la Couronne sur la teste de nos Roys, ayent ordonné que durant leurs minoritez les Princes du Sang doiuent auoir la meilleure part au gouvernement du Royaume: Neantmoins par vn aueuglement épouuantable & volontaire, ils souffrent qu'un Mazarin les gou-

5
uerne, dispose des deniers de la France, & que
quantité de gens de basse & vile condition s'enri-
chissent aux despens & à la ruine du pauvre peuple.
C'est ce qui les fera rougir de honte quand leurs
yeux seront desfillez, & qu'ils reconnoistront que
leurs mauuais conseils les auront trompez. Nous
sçauons bien que le premier a vn traistre aupres de
luy, qui l'oblige il y a long-temps à faire des actions
indignes de son rang & de sa haute naissance. Et sça-
uons bien aussi que ceux qui approchent de son Al-
tesse Royale, n'osent luy dire cette verité qui luy est si
importante. C'est pourquoy nous la publions, afin
qu'il sçache que tout ce qu'il y a de Noblesse dans ce
Royaume, tous les gens d'honneur, seront contrains
à continuer d'auoir mauuaise opiniõ de son courage
& de son iugement, si bientoist il ne donne de verita-
bles marques qu'il est fils de Henry le Grand: comme
desia nous ioignons nos affectiõs aux interests du
Parlement, qui sont ceux-là mesme du pauvre peu-
ple opprimé. Au reste, parce que nous sçauons bien
que si nous sommes contrains d'opposer la force à
la tyrannie, ceux qui la veulent excuser nous accu-
seront d'estre perturbateurs du repos public, crimi-
nels de leze Maiesté, & tout le reste que la rage leur
fera dire; Nous declarons dez à present, afin de n'a-
uoir point la peine d'y respondre, que nous n'auons
autre dessein que de maintenir la cause publique,
qui est celle du Roy, & aider à oster les abus qui se
B

sont glissez dans le Royaume, afin qu'il le treuve ri-
 che & florissant quand il sera parueniu au temps de
 sa Maiorité. Nous scauons encore qu'on nous dira
 que les Ennemis ayans des armées sur pied, nous
 serions extremement blasrables, si ils font quelque
 progrez dans le temps que nous serons occupez
 à deliberer des affaires de l'Estat. Mais quand cela
 arriueroit, ce que Dieu ne vueille permettre, qui
 que ce soit ne nous en pourroit pas attribuer la
 faute, mais bien à ceux qui ont souffert & permis
 le mal, pouuanty remedier sans beaucoup de peine,
 & ne le voulât pas, nous obligeant d'auoir recours à
 d'autres moyens, pour nous deliurer du ioug & de
 l'oppression où nous sommes reduits, esperant de la
 bonté de Dieu que nous auons assez de monde pour
 nous opposer à leur effort, & à celuy de ceux qui
 nous voudroient trauerfer dans nos iustes desseins,
 puisque pour dire le nombre certain de ceux qui
 sont portez de seruice en cette occasion, il ne faut
 que dire les noms de tous les veritables François:
 Et d'autant qu'on pourroit douter de personnes as-
 sez experimentées pour les commander, Nous
 auons assez bonne opinion de nous, pource que
 dans vn grand nombre comme nous sommes, il
 s'en trouuera quantité d'assez capables pour s'ac-
 quitter dignement des Commandemens que les
 Estats leur voudront donner. Comme la Vertu
 n'affecte point les conditions des Princes, plustost

que celles des autres, on peut trouver dans toutes conditions des personnes propres à faire des actions grandes & difficiles; & parce que nous serions ingrats si nous ne reconnoissions les extrêmes obligations que toute la France a à Messieurs du Parlemēt, puisque tous les premiers ils se sont genereusement opposez aux mauuais desseins de ceux qui les veulent ruiner d'honneur & de biens. Nous declaron que nous honorons autant que faire se peut cēt Auguste Senat, le conjurant de ne point se relâcher, mais de s'vair à vne si glorieuse entreprise: Et les autres Parlemens & Cours Souueraines de ne se separer point d'vn Corps remply de personnes si sages, si habiles, si iudicieuses, si courageuses, & si justes: Les suppliant de donner des Arrests par lesquels il soit permis de deputer pour aller conferer avec eux, si ils iugent qu'il en soit besoin: Ce que nous remettons à leur grande prudence, ne pouuant pourtant nous empescher de croire qu'il est impossible de bien reigler le Royaume sans en assembler les Estats generaux, qui est le seul moyen qu'on puisse trouver pour interesser vn chacun; & ce sera lors qu'on pourra facilement se défaire des Estrangers, ausquels il ne faut pas donner temps de s'emparer des bonnes graces du Roy, parce que si il possedoit son Estat vn iour quand il sera majeur, ils se vangeroient infalliblement de ceux qui se sont opposez à leurs volontez, & ce suiuant les pernicieuses maximes de feu le Car-

dinal de Richelieu, diminueroient en tout ce qu'ils pourroient la puissance que nos Roys par de bons conseils, & pour de grandes & importantes considerations, ont donnez au Parlement, & feroient encore beaucoup de choses qui feroient trop longues à deduire icy.

Ce sont là les Sentimens des Gentilshommes François, qui ne manqueront pas de le signer de leur sang, quand ils iugeront à propos de le faire.

VIRTUS VNITA FORTIOR.

